



**Golfe du
Morbihan
Vannes
TOURISME**

GUIDE RANDO

EXTRAIT GRATUIT

GOLFE DU MORBIHAN VANNES

47 CIRCUITS DE RANDONNÉE

inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

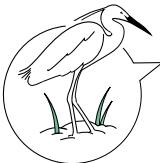


Voyageons ensemble

Charte du voyageur



*En Bretagne,
sur ce territoire marin, urbain, paysan,
on murmure que...*



Les *voyageurs* ne comptent pas pour du beurre.
La côte se montre plus *sauvage* que les habitants.
On reçoit des vagues d'émotions, même en pleine *tempête*.
On grave chaque instant dans sa *mémoire*, pas sur les pierres.
On ramasse ses déchets parce que c'est pas la *mer* à boire.
On retourne la *terre* des champs, pas le sable fin de l'estran.
On consomme local aussi naturellement que l'on *savoure* une crêpe.
On pose volontiers la bolée pour danser au *fest-noz*.
On *contemple* les ballets d'aigrettes sur la pointe des pieds.
On retrouve sa *liberté* sans s'échapper des sentiers de randonnée.
Les guides enchantent les visiteurs et ce n'est pas une *légende*.
La *rencontre* avec la Bretagne se partage avec fierté.



Les Offices de Tourisme de Bretagne vous souhaitent la bienvenue.

Degemer mat !

Projet soutenu par :

Partagez et signez la charte du voyageur :
www.charte-du-voyageur.bzh

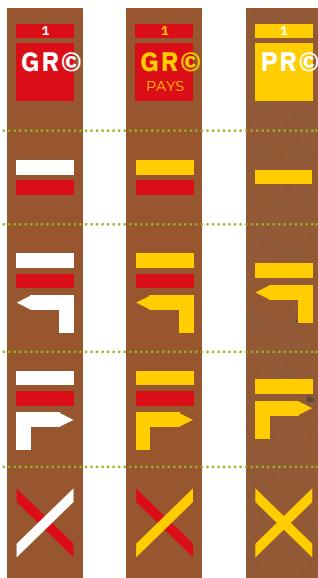


CONSEILS PRATIQUES aux randonneurs

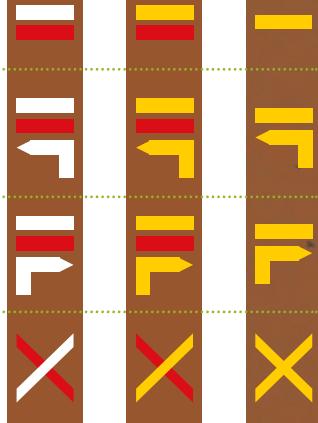
Suivez le balisage de la FFRandonnée

LES BALISES

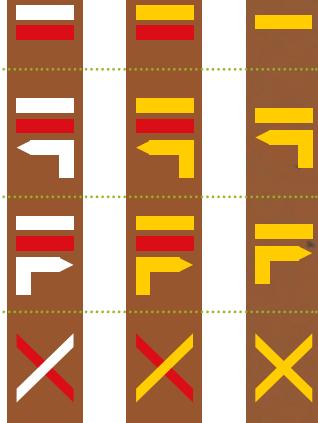
Type d'itinéraires



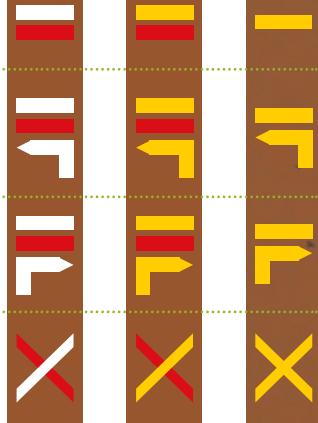
Bonne direction



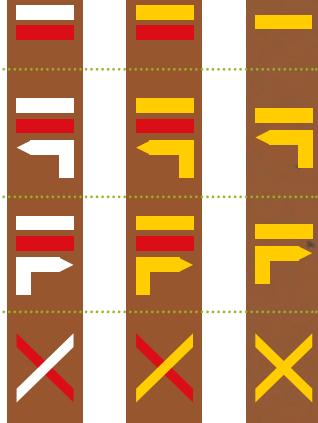
Tournez à gauche



Tournez à droite



Mauvaise direction



Ce logo indique la reconnaissance officielle par la Fédération Française de Randonnée de la qualité d'un itinéraire de petite randonnée sur le plan technique, mais aussi pour son caractère attractif (paysages, curiosités naturelles ou historiques).



Circuit inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

1
Grande Randonnée

1
Grande Randonnée de Pays

1
Promenade & Randonnée



TREK RANDO GOLFE

150 km de randonnée sur le GR®34, au départ de Vannes

Des vacances de randonnée en toute liberté !

Une semaine de randonnée itinérante
en Bretagne sud, au cœur
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan !



CE SÉJOUR COMPREND :

- > 8jours / 7 nuits
- > Ce refuge naturel vous permettra d'admirer librement le patrimoine archéologique, architectural, culturel et écologique du Golfe 100% authentique.
- > Lors de vos pauses bien méritées, vous profiterez du confort des hébergements sélectionnés pour vous ainsi que d'excellents produits locaux.
- > Un circuit adapté à tous les niveaux avec de légers dénivelés
- > La découverte de la principale île du Golfe : l'Île-aux-Moines
- > Des randonnées sur le GR®34 et des traversées en bateau
- > Des hébergements sélectionnés pour vous permettre un repos optimal
- > Séjour randonnée en liberté
- > Un interlocuteur unique pour un séjour tout compris*
- > Une connaissance du territoire et des prestataires
- > Une expérience confirmée d'organisateur de voyages

*Base chambre double, en demi-pension, sous réserve de disponibilités.

+ D'INFOS +33 (0)6 62 09 49 86
info@cap-liberte.fr cap-liberte.fr

LÉGENDE DES CARTES

Le sentier côtier est exclusivement réservé aux piétons, en sont exclus les cycles, tous véhicules motorisés et les chevaux.

Cohabitation avec tous les autres utilisateurs : réduire sa vitesse particulièrement en VTT électrique et faire attention aux randonneurs à pied ou à cheval.

Dans les côtes, priorité à ceux qui montent.

Marche Nordique : Mettre les embouts de bâtons de randonnées sur le sentier côtier pour préserver les sols fragiles.



Départ



Office de Tourisme



À pied



À cheval



À vélo

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan



Crée en 2014, le Golfe du Morbihan est devenu le 50ème Parc naturel régional de France. Ce classement a pour objectif de protéger la qualité exceptionnelle des patrimoines naturels, paysagers et culturels, sans pour autant les mettre sous cloche.

UNE IDENTITÉ FORTE

Le Golfe du Morbihan, ce sont 17 000 hectares d'espaces maritimes parsemés d'îles et îlots, un concentré de paysages, une mosaïque de milieux d'un intérêt écologique majeur, des espèces animales et floristiques exceptionnelles et aussi une identité culturelle et patrimoniale forte, avec des hommes et des femmes pleinement impliqués pour leur territoire.

LE TOURISME DURABLE AU CŒUR DU PARC

L'objectif du Parc est d'accompagner un développement touristique compatible avec les principes développement durable. Il favorise l'émergence d'une offre touristique de qualité, accessible à tous, axée sur la découverte du patrimoine naturel et culturel du Golfe. Ce travail se fait de concert avec les offices de tourisme et les professionnels bénéficiaires « Valeurs Parc naturel régional » qui sont des relais incontournables des valeurs portées par le Parc.

L'emblème du Parc est l'hippocampe moucheté : jadis commun, il est aujourd'hui devenu plus rare dans la « petite mer ». Appréciant particulièrement les herbiers sous-marins (les zostères), sa pérennité dépend et repose sur les pratiques que chacun doit mettre en œuvre pour préserver le Golfe du Morbihan.

En ce sens, des actions en faveur d'une pêche responsable et d'une éconavigation ont été mises en place afin de réduire l'empreinte écologique de ces activités et ainsi pouvoir préserver et transmettre les richesses patrimoniales, naturelles et culturelles de ce territoire.

ZOOM SUR LES SENTIERS CÔTIERS

Les sentiers côtiers du Golfe du Morbihan sont magnifiques mais aussi fragiles. Proches de la mer, ce sont des lieux privilégiés pour se balader, se ressourcer tout en observant la nature et les paysages. Empruntés depuis des décennies, aménagés plus récemment, ces sentiers permettent de découvrir la diversité des littoraux (prés-salés, marais, vasières, dunes, plages...) et des espèces qui y sont inféodées (sternes, gravelots, passereaux, salicomes, roselières, pruneliers...).

Lieux de multiples usages, ces sentiers se tassent, creusent ou s'érodent. C'est pour des raisons de sécurité et de préservation que les vélos y sont fortement déconseillés, voir interdits sur certaines portions dont de manière systématique sur les servitudes de passage des piétons le long du littoral (SPPL*). Car dans ce cas précis, vous ne le saviez peut-être pas, mais les sentiers passent sur des propriétés privées.

C'est pour les préserver, que le Parc naturel régional et ses partenaires, l'Etat, et les collectivités locales sensibilisent les promeneurs et les randonneurs aux pratiques respectueuses. Sur les sentiers côtiers, pensez à :

- Lire les panneaux d'entrée de sentiers
- Rester sur les tracés
- Préserver la faune, la flore et la quiétude des lieux
- Garder votre chien en laisse et à ramasser ses crottes
- Emporter vos déchets et ceux trouvés en chemin
- Oublier le vélo quand c'est interdit (systématique sur la SPPL* car propriétés privées)
- Eviter les bâtons de marche ou mettre des embouts
- Faire attention aux risques d'incendies
- Être prudent en bord de sentier
- Sourire, nous sommes dans le Golfe !

Prenez le temps de contempler les paysages, d'observer les nombreux oiseaux qui sont de passage et bienvenue dans le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan !



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de randonnée du Morbihan

Vous ne le savez peut-être pas ?

Les balises que vous trouvez sur les sentiers, sont posées par des bénévoles de la FFRandonnée.

Plus de 150 bénévoles dans le Morbihan travaillent toute l'année pour signaliser les 2020 km de GR® et de GR® de Pays et 2740 km de PR® (Promenade et Randonnée).

SUR LES SENTIERS, NOUS VOUS CONSEILLONS :

- > Équipez-vous de bâtons munis d'embouts en caoutchouc qui limitent l'érosion des sentiers.
 - > Restez sur les chemins balisés.
 - > Tenez votre chien en laisse.
 - > Ramassez vos déchets.
 - > Contactez Suricate
- Si vous remarquez une anomalie sur votre parcours, une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de sécurisation etc...) n'hésitez pas à le faire remonter via l'application Suricate.



NOS MISSIONS :

SENTIERS : le comité du Morbihan est en charge du réseau des itinéraires de randonnées. Il crée, fait homologuer et balise le réseau des itinéraires GR® et GR® de Pays, labellise les itinéraires de Promenade et Randonnée (PR) et travaille en partenariat avec "Golfe Morbihan Vannes Agglomération" pour l'entretien de ce réseau de PR. Il coordonne le travail des baliseurs bénévoles et joue le rôle de conseil et d'expertise auprès des collectivités locales. Il contribue à la sauvegarde des sentiers et au respect de l'environnement.

VIE ASSOCIATIVE : développer la randonnée et les pratiques connexes (marche nordique, longe côte, marche aquatique, marche endurance, rando santé) sources d'enrichissement, de bien-être et de bonne santé, accompagner les associations dans leurs activités et vie associative.

FORMATION : former les bénévoles pour un encadrement de qualité en toute sécurité et permettre la diversification des pratiques. Assurer les formations de baliseurs, collecteurs contributeurs

La Fédération Française de la Randonnée est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique déléguataire du Ministère des Sports pour la randonnée pédestre et le longe-Côte, marche aquatique. Elle est la 3ème fédération des sports de nature et rassemble plus de 235 000 licenciés répartis dans 3 500 clubs

RENSEIGNEMENTS

au 02 97 40 85 88 morbihan@ffrandonnee.fr <https://morbihan.ffrandonnee.fr>

Soutenez nos missions !

Adhérez au Comité Morbihan avec la licence Comité.

Sentier des culs salés

MINOTENN AR REVRIOUÙ-SALL

19



23 km

5h45



Départ
au parking
Rue des Ecoles



47°36'20.25" N
2°47'35.358" O



Pour commencer la randonnée depuis le panneau de départ, suivre le tracé du GR©34 vers Montsarrac en suivant la route. Au rond-point du Purgatoire, emprunter en face sur 600 m le chemin vers Montsarrac. Au carrefour suivant, prendre à gauche.

Une route étroite conduit à Ozon. Au stop, prendre à droite vers Montsarrac (RD 199). Attention, prudence, la route est fréquentée. Longer la digue. À 250 m, prendre à gauche la route en direction de Kerarden. À la chapelle de Kerarden, prendre la route à droite. Prendre la direction de la cale de la Garenne à gauche puis à droite à 700 m. Au retour, traverser le village de Kerarden.

Dans un angle de rue, prendre le chemin de la Fontaine Vat à droite. À partir de là, suivre les indications « Réserve Naturelle ». Cheminer en parallèle de la route puis monter à travers les prairies. Un large chemin enherbé borde les maisons. À la route, traverser

au passage protégé et reprendre légèrement en décalé en face, une allée bordée d'arbres sur 600 m. Prendre le chemin stabilisé à droite et traverser deux routes.

Le circuit continue à gauche puis à la pancarte à la Croix Neuve emprunter à droite le premier chemin. Suivre l'indication « Saint- Laurent ». Passer dans le village de Falguérec puis, gagner le croisement des Quatre Vents. Longer le périmètre de la réserve en direction de Bindre. Continuer tout droit vers Cano. Puis tourner à gauche vers le rond-point de l'hippodrome et se diriger vers la

chapelle St-Laurent.

Le passage le long de la route de Nantes (RD 779) a été sécurisé sur 300 m. Reprendre le premier sentier à droite le long de la rivière de St-Léonard. Reprendre en sens inverse le chemin de Cano. Prendre la rue des Arums, puis la piste cyclable à gauche et traverser pour prendre un sentier en sous-bois qui débouche à la croix sur l'avenue de Penhoët. Là, suivre à gauche pour retrouver le centre bourg. Emprunter la rue des Ecoles pour revenir au point de départ.



1



UN PEU D'HISTOIRE

1 LA RÉSERVE NATURELLE DES MARAIS DE SÉNÉ

Ces marais salants, créés vers 1750, étaient les plus grands du Golfe du Morbihan. Les traces de l'exploitation du sel y sont encore bien visibles : sur la digue centrale, le bâtiment en ruine entièrement recouvert de lierre est un ancien grenier à sel ou salorge. Aujourd'hui, ces marais constituent l'une des plus vastes réserves ornithologiques de Bretagne. Plusieurs centaines d'oiseaux sauvages y trouvent refuge telle la spatule blanche, l'avocette élégante ou l'échasse blanche.

2



+ D'INFOS 02 97 66 92 76

www.reservedesene.bzh/

2 LES PETITS PASSEURS

Cité en 1636 dans "L'itinéraire de Bretagne" comme moyen de communication entre la terre de Rhuys et celle de Vannes, la traversée de ce chenal par bac a été perpétuée jusqu'au milieu du XXème siècle. Aujourd'hui, de mai à septembre, le "Petit Passeur" permet aux promeneurs de traverser en 3 minutes entre Séné et le Passage, cent mètres par mer au lieu de vingt kilomètres par la route !

+ D'INFOS 06 20 23 62 64

www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/petitspasseurs

Téléchargez
le tracé gpx

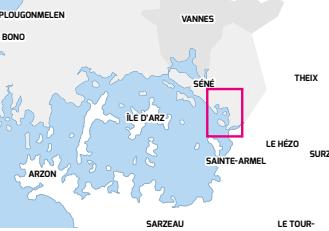


0 400m 800m



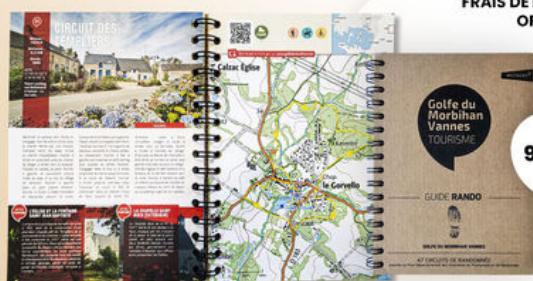
7

Arrêt : Séné Penhoët



DÉCOUVREZ LES 46 AUTRES BOUCLES DE RANDONNÉE !

L'INDISPENSABLE GUIDE RANDO



FRAIS DE PORT OFFERT

9,00 €

Guide Rando disponible à la vente dans les bureaux d'information touristique du Golfe du Morbihan, ou en ligne sur golfe.bzh/rando

Pour nous contacter :
tourisme@golfedumorbihan.bzh
02.97.47.24.34

Autres éditions en boutique :



GUIDE DU ROUTARD



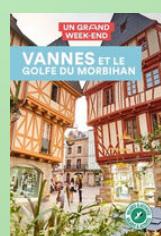
CARTE IGN



CARTE IGN



GUIDE VERT MICHELIN



WEEK END À VANNES

Retrouvez tous nos produits en ligne sur golfe.bzh/boutique